

ÉCOLE DE SALABERRY

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE ET DE SON CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2017-2018

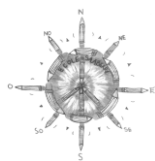
Présentation de l'établissement

L'école De Salaberry est une école primaire qui compte cette année, 393 élèves, répartis en dix-sept groupes de la 1^{re} à la 6^e année. Nos élèves évoluent dans un encadrement constructif, soutenu par notre code de vie, où on leur enseigne la résolution de conflits. Nos élèves sont nombreux à participer aux différentes activités parascolaires qui avaient lieu midi et soir, selon leurs forces et intérêts.

L'équipe-école est composée de dix-sept titulaires, cinq enseignants spécialistes et deux orthopédagogues. Des services complémentaires sont offerts en éducation spécialisée, psychologie, psychoéducation et orthophonie. En collaboration avec le CLSC, nous offrons également les services d'une intervenante sociale, d'une infirmière et d'une hygiéniste dentaire. Ils travaillent en partenariat pour favoriser le développement du potentiel et le bien-être des élèves qui nous sont confiés.

Le service de garde qui, quant à lui compte 15 éducatrices, a accueilli 163 enfants ayant un statut régulier, 7 ayant un statut sporadique en plus 131 enfants inscrits seulement pour la période du dîner. En plus des activités quotidiennes, un période de surveillance des devoirs et leçons est offerte à raison de trois soirs par semaine et ce, à même le service de garde.

À l'école De Salaberry, nous pouvons compter sur la collaboration des parents. C'est un facteur essentiel à la réussite scolaire de leurs enfants. À titre d'exemples, mentionnons leur participation aux plans d'intervention et aux diverses soirées d'informations et de formation qui leurs sont offertes, les liens de communication avec les divers intervenants de l'école ainsi que leur implication dans les différentes activités dans les classes. Nous pouvons compter sur une équipe de parents bénévoles qui, grâce à leur grande disponibilité et expertise, assure le bon fonctionnement de la bibliothèque scolaire, de la vaccination, de l'organisation de la prise de la photo scolaire et nous soutient lors de la tenue d'activités ou de sorties avec les enfants.



Au plan financier, des choix ont été faits cette année en lien avec les objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative. Afin de soutenir les élèves intégrés en classe régulière, une éducatrice spécialisée a été engagée dès le début de l'année, à raison de 30 heures par semaine. Il y a aussi eu ajout de trois journées en orthopédagogie.

Ressources allouées et décisions budgétaires

L'École De Salaberry, en raison des allocations ministérielles reçues, a investi dans des activités et des services :

Mesure 50670 – Mise aux normes (allocation 12 230\$)

Par l'entremise de cette subvention octroyée par le gouvernement, nous avons pu réaliser des achats dont du matériel pédagogique informatisé, des ordinateurs portables, des postes fixes ainsi que du matériel périphérique.

Mesure 15103 - Lecture à l'école (allocation 8 148\$)

Grâce à l'injection de la somme de 4481\$ du budget école, nous avons reçu 3667\$ du ministère. Par cette mesure, nous avons pu garnir les bibliothèques des classes ainsi que notre bibliothèque scolaire en achetant de nombreux romans et autres ouvrages de référence. L'expertise de la technicienne en documentation de la commission scolaire a été sollicitée afin de faire des choix qui répondent aux besoins des enfants.

Mesure 15170 – Initiatives des établissements (allocation 10 097\$)

Cette allocation nous a permis, entre autres, d'aménager des coins de lecture dans certaines classes, d'offrir des formations sur les méthodes d'enseignement probantes aux enseignants et d'offrir des ateliers aux parents.

Soutien à la persévérance :

- Mesure 15022 (Saines habitudes de vie)

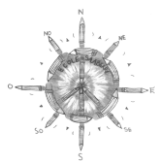
L'école a ajouté \$1 125 aux \$2 955 octroyés par le ministère, ce qui a permis d'offrir des activités parascolaires sportives aux élèves, tant le midi qu'après l'école. Nos élèves nous ont aussi représentés fièrement lors de tournois notamment en basketball et en volleyball.

- Mesure 15024 (aide aux parents)

Par le biais de cette mesure, deux ateliers ont été offerts aux parents des enfants de la 1^{ère} année. Ces rencontres visaient à soutenir les parents dans l'accompagnement des leçons et devoirs.

Des mesures ont été regroupées pour bonifier le service direct à l'élève : mesure d'appui (\$22 343), annexe 49 (\$8 753) et annexe B (\$66 687). Ces sommes ont permis l'embauche d'une technicienne en éducation spécialisée ainsi que la bonification du plan d'effectif de base en orthopédagogie.

Une campagne de financement a eu lieu à l'automne lors de laquelle nous avons amassé \$5 000. Ceci nous a permis d'acheter quatre nouveaux appareils champ libre pour porter à 12 le nombre total d'appareils à l'école. Depuis maintenant 2 ans que nous équipons nos classes avec cette technologie et autant les enfants que les enseignants en apprécient les effets positifs. Ce matériel permet de soutenir nos élèves dont l'attention est fragile.

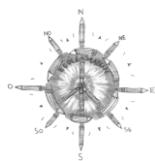


La convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

L'analyse portera sur les principaux objectifs ciblés de la convention de gestion et de réussite éducative.

Objectif		Cible : 78,2%
1.1 Augmenter d'un point de pourcentage par rapport à la cible de l'an dernier, les résultats finaux moyens en anglais langue seconde au 3e cycle.		
Moyens mis en place 1- Communiquer aux élèves des attentes en lien avec les critères portant sur l'évaluation 2- Communiquer aux parents à chacune des étapes pour les mesures de soutien à l'élève en difficulté à mettre en place. 3- Périodes de récupération offertes aux élèves (sur invitation ou base volontaire)		
Résultat obtenu	Recommandations et ajustements proposés	
80,25%	Poursuite des moyens nommés plus haut. Poursuivre l'utilisation de l'application « Brain Pop ESL » en grand groupe et individuellement avec les tablettes. Utiliser davantage les jeux d'anglais disponibles au local d'anglais. Continuer à améliorer l'affichage dans le local afin qu'il soit plus utile et représentatif des difficultés des élèves.	

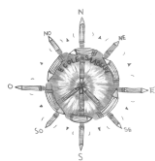
Objectif		Cible
1.2 Maintenir le nombre d'activités liées à la persévérance scolaire.		Un minimum de 3 activités
Moyens mis en place - Conférence sur la persévérance avec une personnalité connue des jeunes - Activités de reconnaissances en lien avec la persévérance - Activités de reconnaissance des bons comportements scolaire à la fin de chacune des étapes		
Résultats obtenus	Recommandations et ajustements proposés	
La persévérance de nos élèves a été soulignée de plusieurs façons : - Remise d'une plaque par le commissaire scolaire à deux élèves. - Messages personnalisés faits par les adultes de l'école et les parents. Les messages ont été affichés sur les murs de l'école.	Poursuite le renforcement positif des bonnes actions. En 2018 – 2019, toute l'équipe école se mobilisera pour appliquer le code de vie en cohérence avec le modèle de soutien au comportement positif. Les comportements attendus seront	



- Défi mensuel au mois de février : un élève par classe a été nommé. Il a reçu un certificat et sa photo était affichée au tableau d'honneur.	clairement expliqués et enseignés de façon explicite. Offrir une formation aux enseignants sur la flexibilité – adaptation – modification. Offrir du support aux titulaires pour l'élaboration des portraits des capacités et besoins (PCB).
---	--

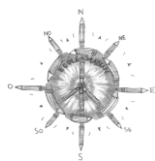
Objectif 2.1 Lecture - Augmenter d'un point le résultat moyen à la fin du 1er cycle en 2016-2017 - Maintenir la cible de 2015 – 2016 à la fin du 2e cycle en 2016-2017 - Augmenter d'un point de pourcentage le résultat moyen à la fin 3e cycle en 2016-2017	Cible 1er cycle : 83,6% 2e cycle : 80,2% 3e cycle : 78%
Moyens mis en place - Enseigner, modéliser la tâche attendue en lecture - Enseignement explicite des stratégies élaborées en lecture - Respecter le cadre d'évaluation Bons coups : - Achats de livres pour garnir les bibliothèques des classes. - Pairage avec des élèves du 3^e cycle pour aider les élèves du 1^{er} cycle en lecture. - Enseignement à partir de la littérature jeunesse dans plusieurs classes.	
Résultats obtenus 1er cycle : 79,6% 2e cycle : 73,5% 3e cycle : 75%	Recommandations et ajustements proposés - Ajout d'une ressource enseignant (2 jours par semaine de septembre à mars) en 1^{ère} année. - Implantation du modèle RAI et développer les sous-groupes de besoin. - Poursuivre les moyens mentionnés plus haut.

Objectif 2.2 Écriture - Maintenir la cible de 2015 – 2016 à la fin du 1e cycle en 2016-2017 - Maintenir la cible de 2015 – 2016 à la fin du 2e cycle en 2016-2017 - Augmenter d'un point le résultat moyen à la fin du 3e cycle en 2016 – 2017	Cible 1er cycle : 79,6% 2e cycle : 79,4 % 3e cycle : 80,8%
---	--



Moyens mis en place - Implantation de l'écriture cursive en première année - Implantation d'ancrages communs favorisant l'apprentissage de l'écriture (par l'enseignement explicite) et d'une progression des apprentissages d'une année à l'autre. - Respect du cadre d'évaluation Bons coups : - Ateliers de parents pour améliorer leur soutien. - Code de correction morcelé et commun travaillé avec le comité pédagogique. - Méthode d'étude commune de la 3^e à la 6^e année. - Jumelage des élèves de 6^e année avec les élèves de 1^e année pour un projet d'écriture de Noël. - Prétests faits avant de débiter une notion.	
Résultats obtenus 1er cycle : 76,5% 2e cycle : 74,1% 3e cycle : 78,2%	Recommandations et ajustements proposés - Implantation du modèle RAI et développer les sous-groupes de besoin. - Poursuivre les moyens mentionnés plus haut (ancrages communs de la 3^e à la 6^e année) - Assurer le respect de la planification verticale des constantes orthographiques.

Objectif 3. Maintenir à plus de 91% le taux de réussite en français des élèves ayant un plan d'intervention.	Cible Au moins 91% des élèves qui ont un plan d'intervention sont en réussite en français.
Moyens mis en place - Suivi par étapes des résultats des élèves en lecture et en écriture et mise en place de pratiques rééducatives ciblées. - Ateliers en sous-groupe pour les élèves ciblés. - Ateliers aux parents portant sur l'accompagnement à donner aux enfants pour les aider dans leurs apprentissages. - Augmenter les heures de service en orthopédagogie. Bons coups - Utilisation des technologies (tablettes, TBI, netmath) - Billets roses pour valoriser les bons comportements, les bonnes actions.	



Résultat obtenu	Recommandations et ajustements proposés
93%	- Outiller les titulaires à élaborer les portraits de capacités et besoins (PCB) – formation à prévoir. - Faire une planification annuelle plus précise pour les plans d'intervention. Préciser davantage « qui fait quoi? ». - Poursuivre l'achat de système champ libre.

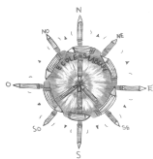
LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

Tel que prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, vous trouverez ici-bas un compte rendu des interventions réalisées dans le cadre du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école.

Nos principales actions sont les suivantes :

- Travail de prévention et d'intervention auprès des élèves du 2e et du 3e cycle
- Augmenter l'empathie des élèves quant au phénomène de l'intimidation (en informant des conséquences de l'intimidation sur les victimes)
- Changer la perception des élèves quant aux interventions faites par les adultes en situation d'intimidation; les tenir informer des démarches qui sont faites.
- Informer tous les élèves de l'école de ce qu'il faut faire en cas de violence et d'intimidation (en début d'année) En matière de violence, le code de vie est appliqué avec la gradation des sanctions incluses dans l'agenda. Le parent est informé par communication téléphonique ou écrite du manquement de son enfant.
- Capsules portant sur l'intimidation dans notre communication mensuelle aux parents.
- Capsules « Ribambelle » envoyées aux parents des enfants de 1ère année.
- Documents de référence déposés sur le site web de l'école.

Un chantier important en 2018 – 2019 sera d'implanter un modèle d'intervention basé sur le soutien au comportement positif. Tous les membres de l'équipe école uniront leurs efforts afin d'enseigner explicitement les comportements attendus des élèves. Il s'agit d'un modèle probant qui améliorera le climat tant dans les classes que dans les airs de vie commune.



Conclusion

Le bilan de l'année scolaire 2017-2018 est positif. Nous devons poursuivre nos efforts afin de travailler en concertation afin de permettre à chaque élève d'atteindre son plein potentiel et de se développer dans un milieu sécurisant et stimulant. Un effort supplémentaire a été fait pour souligner les bons comportements et les bonnes actions des élèves.

Parce que nous nous préoccupons d'offrir des services de qualité, nous devons poursuivre ce qui est amorcé, être créatifs et à l'affût des méthodes d'enseignement probantes. La collaboration des parents demeure une aide précieuse dans les efforts que nous mettons à réaliser notre mission éducative. Nous devons poursuivre nos activités de soutien aux parents dans l'accompagnement du cheminement scolaire de leur enfant, tant en regard des apprentissages que des modèles de gestion du comportement.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de tous les projets qui ont eu lieu cette année.

Nathalie Quintal
Directrice